

**Présentation de la démarche de co-construction de Mine Canadian Malartic
Phase 1 - Rencontres ciblées - MRC de la Vallée-de-l'Or**

17 juin 2015, 100, chemin du Lac Mourier, Malartic

Compte rendu

Rédigé par Transfert Environnement et Société

Membres de l'équipe de Mine Canadian Malartic

M. Serge Blais, Directeur général

Mme Mélissa Desrochers, Coordinatrice des relations communautaires et des communications

Mme Josie Mongrain, Conseillère aux relations communautaires

Représentants de la MRC

M. Martin Ferron, Maire de Malartic

M. Pierre Corbeil, Maire de Val-d'Or

M. Jean-Maurice Matte, Maire de Senneterre

Mme Jacqueline Rouleau, Mairesse de Senneterre Paroisse

M. Carol Nolet, Maire de Belcourt

M. Louis Bourget, Directeur général de la MRC

M. Christian Riopel, Directeur adjoint de la MRC

M. Marco Veilleux, Directeur de l'environnement de la MRC

M. Mario Sylvain, Directeur de l'aménagement du territoire de la MRC

Représentants de Transfert Environnement et Société

Mme Julie Boudreau, Vice-présidente communications

M. Cédric Bourgeois, Président

Note : Dans le présent compte rendu, le masculin est utilisé et inclut le féminin.

La rencontre avec les représentants de la MRC de la Vallée-de-l'Or s'est réalisée dans le cadre d'une visite de la mine. La rencontre s'est tenue en deux temps. Premièrement, M. Blais a fait une présentation sur la mine et ses opérations courantes. Par la suite, Mme Mélissa Desrochers a présenté la démarche de co-construction mise en œuvre par Mine Canadian Malartic (MCM).

1. Ouverture et introduction

M. Serge Blais souhaite la bienvenue aux participants à la rencontre. Il explique que la rencontre sera divisée en 3 blocs : une présentation de la mine, la présentation sur la démarche participative de co-construction et finalement, une visite de la mine.

2. Présentation de la démarche de co-construction

Mme Mélissa Desrochers présente la démarche de co-construction proposée par Mine Canadian Malartic. Elle explique que la nouvelle administration de la mine souhaite bâtir des relations communautaires fructueuses et veut s'engager dans un partenariat renouvelé avec la communauté de Malartic. Ensuite, la philosophie qui sous-tend la démarche de co-construction est expliquée.

Cette philosophie se traduit par l'intention de :

- Mettre en place des mécanismes d'échanges avec la communauté qui soient simples, harmonieux, constructifs et durables;
- Établir un dialogue ouvert et de cohabitation harmonieuse;
- Prendre en compte les préoccupations, les attentes et les propositions issues de la démarche;
- Cheminer ensemble vers une cohabitation harmonieuse.

Par la suite, les valeurs sur lesquelles s'appuie la démarche de l'entreprise sont présentées, celles-ci regroupent le respect, l'écoute, l'intégrité et l'équité. La présentation se poursuit avec les engagements auxquels souscrit Mine Canadian Malartic : leadership, transparence (comptes rendus publiés prochainement sur le site Internet de l'entreprise), accessibilité (ouverture prochaine d'un bureau de relations communautaires à Malartic), inclusion, reconnaissance et imputabilité.

Mme Desrochers explique ensuite le concept de co-construction, lequel réfère à une méthode de travail de groupes, axée sur la recherche de solutions. Cette approche s'appuie sur l'intelligence collective et la créativité.

Ensuite, les conditions de réussite de la démarche sont présentées :

- Ouverture et adhésion des parties prenantes à la démarche;
- Création d'un climat constructif et de collaboration;
- Implantation d'un équilibre des représentants et des intérêts;
- Créativité dans l'élaboration de solutions;
- Échanges respectueux;
- Recherche de bien-être collectif.

La présentation se poursuit avec l'explication des différentes étapes de la démarche de co-construction. La démarche se décline en cinq phases :

- 1) Appropriation sociale et adhésion à la démarche;
- 2) Ateliers de co-construction sur les impacts et nuisances actuels et appréhendés (axés sur la recherche de solutions);
- 3) Validation et rétroaction sur les résultats;
- 4) Concertation sur les pistes de solutions à mettre en œuvre;
- 5) Bilan public et continuité.

Les cinq phases sont ensuite détaillées et expliquées. Un exemple servant à illustrer le fonctionnement des ateliers de co-construction axés sur la recherche de solutions est présenté. Cet exemple fictif concerne un centre de compostage.

Intervention 1

En cours de présentation en lien avec l'exemple du centre de compostage, un intervenant demande si la mine compte mettre en œuvre un projet de compostage.

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de Mine Canadian Malartic répond que non, la mine ne compte pas lancer un projet de compostage et qu'il s'agit seulement d'un exemple utilisé dans la présentation.

Intervention 2

Un intervenant demande si la municipalité de Rivière-Héva est voisine immédiate de la mine.

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de Mine Canadian Malartic répond que oui.

Intervention 3

Un intervenant souligne que plusieurs projets devaient être initiés du temps où Osisko était propriétaire de la mine.

Réponse de Mine Canadian Malartic

Un intervenant de Mine Canadian Malartic mentionne qu'il y aura, d'ici quelques années, de grandes surfaces à revégétaliser et qu'il serait d'intérêt que l'entreprise rencontre la MRC à ce sujet, éventuellement.

La présentation de la démarche de co-construction se poursuit. Mme Desrochers souligne que la démarche est évolutive et que des éléments pourraient donc s'ajouter. Mine Canadian Malartic s'engage à fournir l'information nécessaire aux citoyens (fiches, vidéos, etc.) afin de leur permettre de participer et de bien comprendre les éléments en jeu.

L'échéancier des différentes phases est ensuite présenté :

- Phase 1 Printemps 2015
- Phase 2 Septembre 2015
- Phase 3 Automne 2015
- Phase 4 Hiver 2016
- Phase 5 Hiver/printemps 2016

D'autres rencontres ont eu lieu jusqu'à présent, durant lesquelles trois nouvelles thématiques ont été proposées, soit : santé physique, valeur immobilière, sécurité routière et circulation.

La présentation se termine. Les représentants de la MRC de la Vallée-de-l'Or quittent en compagnie de membres du personnel de la mine pour une visite des installations.

Fin de la rencontre à 14h00

Cédric Bourgeois, rapporteur